

Influence de l'éclairage électrique sur les plantes

Depuis une dizaine d'années, l'influence exercée sur la végétation par l'arc électrique a donné lieu à de nombreuses recherches.

Les expériences ont été poursuivies. Les résultats obtenus sont assez contradictoires, mais plusieurs points, dit M. Montpellier, paraissent désormais acquis : 1^o la lumière électrique active l'assimilation et hâte souvent la croissance et la maturation ; 2^o elle intensifie, dans certains cas, la coloration des fleurs et en augmente parfois la production ; 3^o le repos nocturne n'est pas absolument nécessaire pour la croissance et le développement de toutes les plantes ; 4^o les rayons directs, produits par l'arc électrique non entouré par un globe, exercent une action très nuisible sur les plantes qui sont trop rapprochées de la lampe ; 5^o l'interposition entre l'arc et les plantes d'un globe en verre ordinaire suffit pour empêcher toute action nuisible.

* * * *

La fille mondaine

La fille mondaine se distingue par son amour de la toilette, son envie de plaire au grand nombre, son goût prononcé pour les parties de plaisir, les tours de promenade, les visites, les soirées publiques, les théâtres, les bals, etc. ; toutes choses dont elle fait ses plus grandes délices.

Elle ne fréquente pas l'église, ou si elle y va, c'est pour voir et être vue. Elle sait mieux danser, turlutter, etc. etc., que prier Dieu et faire le ménage.

C'est bien d'elle qu'on peut dire avec vérité qu'elle "s'habille, babille et se déshabille." C'est là, en effet, sa principale occupation. Plus elle peut avoir de courtisans, plus elle est glorieuse.

Elle n'aimera pas un jeune homme rangé, économe, tranquille, religieux, parce qu'elle craindrait qu'une fois marié il ne la retint trop à la maison et ne contrariât ses fantaisies. C'est un caractère léger comme le sien qu'il lui faut.

Bien qu'elle s'efforce d'être toute polie et aimable ailleurs, en famille elle a une humeur massacrante ; elle est bourru, impertinente, insoumise et souvent grossière à ses parents, qu'elle ne se fait nullement scrupule de contrister.

Elle aime la médiance, parle mal des filles qui se conduisent mieux qu'elle, et en veut au curé s'il prêche contre la vanité, les bals, etc.

Si elle se marie avant de s'être repentie et corrigée, il y a dix risques contre une chance qu'elle était méchante fille.

Les garçons qui aimeraient à avoir une femme querelleuse, chipotière, gaspilleuse, insouciant des devoirs de mère, peuvent choisir avec confiance une fille taillée sur un modèle à peu près comme celui décrit ci-dessus.

NOUVELLES A LA MAIN

Emprunté au *Tintamare*.

C'est la cravate blanche qui distingue l'homme de voie (l'homme de loi).

* *

"Aimez votre voisin comme vous-même !" La chose ne s'applique naturellement qu'au célibataire dont la maison touche à celle d'une jolie veuve.

* *

—Monsieur, aimez-vous le piano ? demandait dernièrement une dame à l'un de nos plus célèbres pianophobes ?

—Madame... je le préfère à la guillotine.

* *

L'instituteur :

—Un de vous pourrait-il me citer un exemple de ce qu'on appelle une grande plaie ?

L'élève :

—Les leçons.

* *

Carnet d'un philosophe :

"Quand un homme, en parlant d'un autre, dit : *A nos âges*, soyez sûr qu'il a au moins cinq

ans de plus que celui dont il parle. Si c'est une femme, soyez certain qu'elle en a au moins dix."

La Banque Ville-Marie

Assemblée annuelle des actionnaires, tenue le 21 juin

Rapport des Directeurs

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Ville-Marie a eu lieu, hier, à midi, aux bureaux principaux, rue St-Jacques.

M. W. Weir, le président, occupait le fauteuil et on remarquait, entre autres assistants, MM. W. Strachan, O. Faucher, E. Lichtinhein, R. Cowans, C. M. Acer, R. Bickerdike, Godfrey Weir, U. Garand ex-caissier de la banque, A. Dumas, F. Thibault, A. Gariopy, etc.

Le président donne lecture du rapport des directeurs.

AUX ACTIONNAIRES,

Les directeurs ont l'honneur de présenter le rapport suivant montrant le résultat des opérations de l'année finissant le 31 mai 1892 :

Profits nets après déduction des intérêts sur dépôts, dépenses d'administration et montant affecté aux créances mauvaises et douteuses	\$35,258.02
Balance au crédit de profits et pertes, mai 31, 1891...	4,086.44
Porté au fonds de réserve....	20 050.00
Faisant un total de.....	59,344.46
Approprié comme suit :	
Dividende 3 p. c. 1 ^{er} Déc. 1891.....	\$14,377.50
Dividende 3 p. c. 1 ^{er} Juin 1892.....	14,377.50
Déduction pour anciennes pertes.....	23,101.98
Balance restant au compte de profits et pertes.....	7,487.48
	\$59,344.46

Dans le courant de l'année, les succursales de Hull et de Saint-Césaire ont été cédées, les directeurs ayant compris que les autres succursales sont suffisantes pour assurer la circulation des billets de la Banque, sans laquelle ces bureaux ne peuvent être profitables.

La charte spéciale qu'a obtenue cette banque en 1881 étant expirée, ses affaires se trouvent maintenant régies par l'Acte des Banques de 1890, et les actions reprises de divers débiteurs en 1879-1880, ne pourront compter après le 1^{er} juillet prochain pour déterminer le montant de billets qui peut être mis en circulation—dans les circonstances, les directeurs sont d'opinion qu'un fort montant de ces actions soit effacé et qu'une résolution à cette fin soit soumise à votre approbation—ceci n'aura pas l'effet d'affecter les actionnaires actuels ; leurs actions restant les mêmes.

Les directeurs sont heureux de vous dire qu'un bon nombre de comptes offrant peu de garantie ont été fermés pendant le dernier exercice et que d'importantes réductions ont été effectuées tant dans le coût de l'administration que sur les taux d'intérêt accordés aux déposants ; le résultat de cette action devra augmenter considérablement les profits nets de l'année courante.

Comme une grande partie des anciennes créances sont maintenant réglées, il était d'importance de faire une nouvelle évaluation de ce qui en restait ; la conclusion se voit dans l'état plus haut donné.

L'abondante récolte de 1891 n'a pas amélioré les affaires suivant les anticipations désirées, néanmoins elle les a mises sur des bases plus solides, et si celle de cette année qui jusqu'à présent donne de bonnes espérances est assez favorable, le tout donnera sans aucun doute plus d'activité aux affaires. M. U. Garand ayant, après dix-huit ans de services rendus avec fidélité, résigné sa position, les directeurs ont nommé le président de la banque à la charge du gérant général et M. Louis DeGuise, le comptable en chef, officier capable et d'expérience, comme son assistant.

M. Garand s'est retiré pour ouvrir un bureau de banque privé ; il demeure attaché à l'institution en qualité d'actionnaire et de client.

Les succursales, comme d'habitude, ont été inspectées de temps à autre, et les directeurs ont toutes raisons d'être satisfaits de la manière dont les agents et les autres officiers ont rempli leurs devoirs respectifs.

Le tout respectueusement soumis.

W. WEIR,
Président.

Montréal, 15 juin 1892.

PASSIF

Espèces.....	\$ 20,470.57
Billets de la Puissance.....	51,359.00
Dépôt au gouvernement de la puissance pour garantir la circulation.....	10,000.00
Billets et chèques sur autres banques.....	76,401.64
Dû par banques en Canada.....	2,669.15
Dû par banques en pays étrangers.....	4,405.21
Dû par banques dans le Royaume-Uni.....	518.09
Prêts à demande.....	4,584.97
Billets escomptés courants.....	\$1,002,846.68
Billets dûs et non spécialement garantis.....	48,076.47
Billets dûs et garantis.....	14,159.75
Propriétés immobilières.....	48,181.62
Edifices des succursales.....	22,000.00
Hypothèques sur propriétés vendues par la Banque et autres.....	19,036.84
Ameublement, coffres-forts et papeterie.....	13,247.00
Autres créances comprenant les actions possédées par la banque.....	305,527.58
	\$ 407,993.04
	\$1,643,514.57

ACTIF

Capital souscrit à \$500,000 ; payé.....	\$ 479,250.00
Profits et pertes.....	7,487.48
Billets en circulation.....	\$ 361,390.00
Dépôts du gouvernement fédéral, remboursables à demande.....	18,962.80
Autres dépôts remboursables à demande.....	190,263.67
Autres dépôts remboursables avec intérêt.....	570,046.82
Autres dettes.....	1,766.30
Dividende payable au 1 ^{er} juin 1892.....	14,377.50
	\$1,156,777.09
	\$1,143,514.57

LOUIS DEGUISE,
Comptable en chef.

Montréal, 31 mai 1892.



M. CHS. N. HAUER

De Frederick, Md., a souffert terriblement durant dix ans et plus, d'abcès et de plaies continuelles à la jambe gauche. Il dépérissait et devenait maigre et faible, et se voyait contraint de se servir d'une canne et d'une béquille. Tout ce qu'on peut imaginer de médication lui fut appliqué, sans résultat satisfaisant, jusqu'à ce qu'il commençât à prendre de la

SARSEPAILLE DE HOOD

qui produisit une entière guérison. M. Hauer est en parfaite santé à présent. Des détails complets sur son cas se sont envoyés à tout ceux qui s'adresseront à C. I. Hood & Cie, Lowell, Mass.

Les PILULES DE HOOD sont les meilleures à prendre après dîner. Elles aident la digestion, guérissent du mal de tête et de la bile.

DRS MATHIEU & BERNIER,

CHIRURGIENS - DENTISTES

Coin des rues Champ-de-Mars et Bonsecours.

Extraction de dents sans douleurs avec l'électricité. Dentiers faits sanspains.